



Huguette JACKSON

OPEN, 22 février 2019

Profession de foi



➤ POURQUOI VOTER ?

Sûrement pas pour le seul catalogue du CE. Car quelle que soit l'organisation syndicale aux commandes, ce catalogue continuera à vous être proposé. **C'est un budget dédié aux salariés.**

➤ LA MEILLEURE RAISON DE VOTER

Pour la défense de nos conditions de travail, l'évolution de nos salaires, les perspectives d'évolution, le respect de nos droits, l'accompagnement dans la recherche d'une solution quand surviennent les problèmes, etc...

- ❖ Ne vous trompez donc pas d'objectifs quand vous serez derrière votre clavier.

Envoyez face à la Direction, l'**organisation syndicale la plus aguerrie** pour défendre vos intérêts car ce sont **les Délégués Syndicaux** qui défendent vos droits, pas les membres du CSE.

- ❖ Avant de voter, posez-vous simplement cette question :

Si je suis confronté à une difficulté, celle ou celui pour qui je vote, sera-t-il à mes côtés ? Me défendra-t-il avec efficacité ?

Un catalogue de prestations CE à faire pâlir d'envies, des chèques cadeau, des tickets de cinéma, des cesus, des voyages au bout du monde, c'est bien... mais ça ne fait pas tout.

L'emploi et ses corollaires que sont le salaire et de bonnes conditions de travail, c'est quand même mieux.

La raison de notre engagement auprès de vous : faire reconnaître votre investissement au travers un salaire décent.

Notre priorité : la défense du collectif.

Dans une communauté de travail, seul doit prévaloir l'intérêt collectif, **car si tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin.**

Employés, Agents de maîtrise, Cadres, en votant pour la liste présentée par la CGT, votez pour vos intérêts !!!